

Point relais PARTICULIER EMPLOI

CONSEIL ET ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

pour l'emploi d'une aide à domicile en CESU: Chèque Emploi Service Universel















05 58 82 18 24









Point relaisPARTICULIER EMPLOI

- Vous employez déjà : un jardinier, une employée de maison, une aide à domicile, une garde d'enfant à domicile... ? ou vous souhaitez le faire ?
- Vous êtes salarié(e) d'un particulier employeur ou vous souhaitez l'être ?

Vous vous posez des questions sur :

Le contrat de travail, les déclarations sociales et exonérations possibles, les congés payés, la formation, les différentes aides...

Le point relais particulier emploi est un service public d'information. Il vous conseille gratuitement.



Vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives* :



PackProcédures diverses

Pack

Aide au recrutement

- Analyse des besoins et recherche de salarié
- Création d'un compte employeur sur Cesu.fr et enregistrement du salarié
- Elaboration du contrat de travail
- Création d'un compte mail spécifique au particulier employeur
- Affiliation à la médecine professionnelle

- Gestion des congés payés (acquisition, prise, paiement...)
- Gestion de l'absence du salarié (maladie, formation, accident du travail...)
- Démarches administratives diverses incombant à l'employeur
- Affiliation à la médecine professionnelle
- Conseil à la procédure disciplinaire

Pack

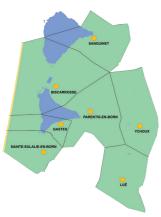
Aide fin de contrat

- Licenciement, démission, rupture conventionnelle, retraite, fin de CDD...
- Accompagnement en cas de décès d'un proche particulier employeur
- Création d'un « espace particulier employeur » sur pole-emploi.fr
- Élaboration des documents de fin de contrat (attestation Pôle Emploi, solde de tout compte et certificat de travail)

Suivi

mensuel

- Contrôle mensuel des heures de travail
- Déclaration de la rémunération du salarié
- Gestion de la médecine professionnelle
- Suivi et gestion des absences (congés payés, maladie...)
- Conseil juridique



Le CIAS des Grands Lacs

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est un établissement public favorisant l'accès aux droits des habitants de la Communauté de Communes des Grands Lacs. Il gère des services d'aide à domicile et d'assistance administrative. Il vous assure un conseil et des prestations de gestion administrative de vos salariés en CESU.

En partenariat avec :

La FEPEM

La Fepem est l'organisation socioprofessionnelle représentative des particuliers employeurs qui contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile entre particuliers.



Particulier Emploi



Créé à l'initiative d'IRCEM Prévoyance, d'IPERIA l'Institut et de la FEPEM, Particulier Emploi est le réseau d'information, d'accueil et d'orientation du secteur de l'emploi à domicile au service du grand public.







CIAS DES GRANDS LACS

29, avenue Léopold Darmuzey • CS 40028 40160 Parentis en Born • 05 58 82 18 24 Email : relaisparticulieremploi@ciasgl.fr

Site: www.ciasgl.fr